



200530 - Où se trouve l'âme? Quel est son état après la mort de la personne qu'elle animait et avant son enterrement?

question

Quand une personne meurt et qu'on l'enterre le lendemain, son âme reste-t-elle dans son corps avant son enterrement? Qu'est-ce qui lui arrive?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, l'imam Ahmad (17803) a rapporté d'après al-Baraa ibn Azeb que le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit: « Certes, quand un homme est en train de quitter le monde d'ici-bas pour rejoindre l'au-delà, des anges blancs au visage aussi brillant que le soleil descendent du ciel munis de linceuls apportés du paradis et d'un parfum paradisiaque. Ils s'installent à vue d'œil (du mourant). Puis l'ange de la mort s'approche de sorte à se mettre près de la tête du mourant et dit: ô bonne âme! Sortez pour baigner dans la miséricorde et l'agrément d'Allah. Il (le rapporteur) dit: l'âme s'écoule alors telle une goutte d'eau qui échappe d'une outre. L'ange de la mort la collecte. Dès qu'il la saisit, les autres anges la lui arrachent dans moins d'un clin d'œil et l'enveloppent dans l'un des linceuls et la parfument. Une odeur comme celle du meilleur musc disponible sur terre s'en dégage.. Il (le rapporteur) poursuit: ils remontent au ciel avec et chaque fois qu'ils passent près d'un groupe d'anges ils leur disent: quelle est cette bonne âme? A quoi ils répondent: celle d'untel fils d'untel en l'appelant par ses meilleurs noms utilisés au cours de sa vie sur terre (et il en sera ainsi) jusqu'à leur arrivée au ciel le plus bas. Ils demandent et obtiennent qu'on le leur ouvre. Aussi de chaque ciel, ses meilleurs anges l'accompagnent jusqu'au ciel suivant et, ce, jusqu'à leur arrivée au septième ciel où Allah le Puissant et Majestueux dira: **Placez le registre de mon fidèle serviteur à l'endroit le plus élevé puis ramenez le sur terre car c'est à partir d'elle que je les ai créés et c'est dans ces entrailles que je**



vais les déposer et c'est de là que je vais les sortir une nouvelle fois. On ramène son âme dans son corps et deux anges se présentent à lui et le mettent assis... Le rapporteur a ensuite cité un hadith évoquant l'interrogatoire dans la tombe et la saisie de l'âme du mécréant... avant de dire:« Ils remontent au ciel avecet chaque fois ils passent près d'un groupe d'ange, ils disent: quelle est cette mauvaise âme? Ils disent: c'est celle d'untel fils d'untel en l'appelant des pires noms qu'on lui appliquaient ici-bas. Cela continue jusqu'à leur arrivée au ciel le plus bas. Puis ils demandent qu'on le leur offre mais on ne le leur ouvre pas. Ensuite le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) récite: **ceux-là ne verront jamais s'ouvrir devant eux les portes du Ciel ni n'auront accès au Paradis que quand le chameau aura traversé le chas d'une aiguille !** (Coran,7:40) Allah le Puissant et Majestueux dira: placez son registre dans la couche la plus basse de la terre. On jettera son âme alors. Il (le Prophète) récite: **celui qui Lui donne des associés est comme quelqu'un qui, précipité du ciel, se trouve disputé par des oiseaux de proie ou emporté par le vent vers un abîme sans fond.** (Coran,22:31). On ramène son âme dans son corps et deux anges se présentent et le mettent assis....» Ensuite il évoqua l'interrogatoire dans la tombe. (Jugé authentique dans Sahih al-Djaami (1676). Voir la réponse donnée à la question n° [4395](#).

Cheikh al-islam, Ibn Taymiyah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **Le hadith ci-dessus cité indique que l'âme reste après s'être séparée du corps, contrairement à l'avis des théologiens scolastiques, et qu'elle monte et redescend, contrairement à l'avis de philosophes égarés, et qu'on la réinsère dans le corps et que le mort sera interrogé et bien traité ou châtié en conséquence.** Extrait de Madjmou al-Fatawa (4/292).

Ibn Madja (4262) a rapporté d'après Abou Hourayra que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: «Les anges se présentent au mourant. S'il est un homme pieux, ils disent (à son âme): ô bonne âme ayant animé un bon corps, sors louable et reçois une bonne nouvelle , délices, repos et sérénité auprès d'un Maître qui n'est pas en colère. On ne cessera de lui répéter ces propos jusqu'à ce qu'elle sorte. Puis on la fait monter au ciel et demande qu'on le lui ouvre. On dira alors: qui est celui-là? A quoi on répondra : untel fils d'untel. Ils diront untel? On dira: bienvenue à une bonne âme qui animait un bon corps. Sors louable et reçois une bonne nouvelle , délices repos et sérénité auprès d'un Maître qui n'est pas en colère. On ne cessera de lui répéter



ces propos jusqu'à ce qu'elle arrive au ciel où se trouve Allah le Puissant et Majestueux.

Si le mort était un homme du mal, l'ange lui dira: sors, ô mauvaise âme qui animait un mauvais corps. Sors décriée. Reçois la mauvaise nouvelle d'une boisson chaude et polluée et d'une autre diversifiée mais de même nature. On ne cessera de le lui répéter ces propos jusqu'à ce qu'elle sorte. Puis on la fait monter au ciel mais on le lui ouvre pas. On dira: qui est celui-là? On dira : c'est untel. On dira: pas de bienvenue pour une mauvaise âme qui animait un mauvais corps. Rentrez décriée car on t'ouvrira pas les portes du ciel. On la renverra depuis le ciel pour qu'elle regagne la tombe.» (Jugé authentique par al-Abani dans Sahih ibn Madjah).

Dans ces deux hadiths, on explique l'état de l'âme après la mort et avant l'enterrement. Si elle avait appartenu à un fidèle croyant, les anges lui apportent la bonne nouvelle avant même de la saisir accompagnée du pardon et de l'agrément d'Allah. Ils la parfument et la font monter heureuse à son Maître Transcendant. Allah le Puissant et Majestueux dira: **Placez le registre de mon fidèle serviteur à l'endroit le plus élevé avant de la ramener sur terre...**On ramènera l'âme au corps qu'elle avait animé. Puis on interrogera la personne dans sa tombe et Allah la raffermira à l'aide de la parole rassurante et on lui élargira sa tombe à portée de vue..

Quant à l'âme du mécréant, les anges lui annonceront son accès à l'enfer et le dépit qu'elle suscite auprès d'Allah. Puis on la fait monter honteuse, humiliée et peureuse. On ne lui ouvrira pas les portes du ciel. Puis on la jettera par terre avant de la réinsérer dans le corps qu'elle avait animé. Son détenteur sera éprouvé dans sa tombe qui se rétrécira sur lui et l'exposera à la chaleur de l'enfer et à ses vents chauds.

La période qui sépare la saisie de l'âme , l'enterrement et l'interrogatoire dans la tombe est , pour le croyant, le début d'un heureux voyage éternel car on lui annoncera son accès au paradis et sa durable jouissance de ses délices. On placera son registre à l'endroit le plus élevé. C'est alors que son âme sera contente et heureuse pour toujours.

Pour le mécréant, c'est le début d'un douloureux voyage éternel puisqu'il a suscité le dépit d'Allah et l'on ne lui ouvrira pas les portes du ciel ni celles de la miséricorde. Son registre sera intégré au



sidjdjin (livre cacheté) pour que son âme reste éternellement malheureuse.

Cheikh al-islam, Ibn Taymiyah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **L'ensemble des hadiths reçus par des voies concordantes affirment le retour de l'âme au corps car la question du corps privé de l'âme est soutenu par un groupe de gens mais démenti par la majorité des ulémas. Il en est de même d'une âme sans corps. Ibn Maysarah et Ibn Hazem en soutiennent la possibilité. Mais s'ils avaient raison, la tombe ne serait pas le seul endroit à pouvoir l'accueillir.** Extrait de Madjmou' al-Fatawa (5/446). Voir les fatwas nouroune alaa ad-darb par Cheikh ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) (4/310-311).

Deuxièmement, ces affaires relèvent du mystère (divin) que le musulman doit accepter avec soumission sans s'interroger sur leur modalité. En effet, personne en dehors d'Allah ne connaît la réalité et la modalité de la vie transitoire (celle qui se déroule entre la mort et la résurrection).

On a interrogé cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) en ces termes: **La mort d'un homme signifie que son âme a quitté son corps. Quand on le dépose dans une tombe, lui restitue-t-on l'âme? Sinon où va celle-ci? Si elle lui retourne dans la tombe, comment cela pourrait-il se passer?**

Voici sa réponse: « Il est rapporté de façon sûre d'après le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) que quand quelqu'un meurt, on lui restitue son âme dans la tombe et l'interroge sur son Maître, sur sa foi et sur son Prophète. Allah raffermira les croyants à l'aide de la parole qui rassure ici-bas et dans l'au-delà. Le croyant dira: Allah est mon Maître, l'islam ma religion et Muhammad mon prophète. Quant au mécréant ou l'hypocrite, il dira une fois interrogé: ha, ha! je ne sais pas. J'entendais les gens dire des choses et je les répétais...

L'âme restituée au corps dans la tombe ne l'animera pas comme elle le faisait au cours de sa vie ici-bas car la vie dans la tombe est une vie transitoire dont nous ne connaissons pas la nature car on ne nous l'a pas révélée. On ne nous a pas informé de toutes ces affaires mystérieuses. Dès lors, nous devons nous arrêter conformément à la parole du Très-haut: **N'affirme rien dont tu ne sois sûr ! Car il sera demandé compte à l'homme de ce qu'il aura fait de l'ouïe, de la vue et du cœur.**



(Coran, 17:36). Extrait de Fatawa nourouen al ad-darb par al-Outhaymine selon la numérotation d'ach-chamilah. Se référer pour plus d'informations aux réponses données aux question n° [13183](#) et la question n° [10547](#)

Allah le sait mieux.